



SAFETY DATA SHEET

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 16-nov.-2022

Date de révision 16-nov.-2022

Numéro de révision 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Product identifier

Code produit 34053
Nom du produit MFC Green
CLP unique formula identifier (UFI) 31FH-Y4PT-S000-D48V

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Nettoyant de système de lait

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Cafetto
Adresse du fournisseur 12 Coglin Street, Brompton SA 5007 Australia
Parkstraat 83 2514JG Den Haag, The Netherlands;
9 Raffles Place, #27-00 Republic Plaza, Singapore 048619
37-38 Long Acre, WC2E 9JT, London, U.K.
Numéro de téléphone du fournisseur Australia: +61 8 8245 6901
New Zealand: 0800 772 227
EU: +31 70 353 8142
Singapore: 800 616 3122
UK: +44 20 7193 7370
E-mail du fournisseur enquiry@cafetto.com

Pour plus d'informations, contacter.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency telephone

Aucune information disponible

| Emergency telephone Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008 | |
|--|------------------------------|
| Europe | 112 |
| Australie | 000 |
| ÉTATS-UNIS | 15 ou autre numéro d'urgence |
| Royaume-Uni | 999 |

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|--|----------------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
|--|----------------------|

2.2. Label elements



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Other hazards

Aucune information disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 MÉLANGES



| Nom chimique | N° CE | CAS No | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | REACH registration number |
|---------------|-----------|---------|------------|---|---------------------------|
| Citric Acid | 201-069-1 | 77-92-9 | 10-30% | STOT SE 3 (H335) Eye Irrit. 2 (H319) | 01-2119457026-42-0020 |
| Tartaric acid | 201-766-0 | 87-69-4 | 1-10% | Eye Dam. 1 (H318) | Aucune donnée disponible |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Conseils généraux | Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. |
| Contact avec la peau | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ne pas frotter les zones touchées. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|-----------------------|
| Symptômes | Sensation de brûlure. |
|------------------|-----------------------|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------|------------------------|
| Note au médecin | Traiter les symptômes. |
|------------------------|------------------------|

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. |
|---------------------------------------|---|

Incendie majeur

PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Autres informations

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres rubriques**Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations identifiées

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposure Limits

| Nom chimique | Union européenne | Royaume-Uni | France | Espagne | Allemagne |
|--------------------------|------------------|---|---------|---------|--------------------------|
| Citric Acid 77-92-9 | - | - | - | - | TWA: 2 mg/m ³ |
| Tartaric acid 87-69-4 | - | - | - | - | TWA: 2 mg/m ³ |
| Nom chimique | Autriche | Suisse | Pologne | Norvège | Irlande |
| Citric Acid 77-92-9 | - | STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ | - | - | - |
| Tartaric acid 87-69-4 | - | STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ | - | - | - |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Remarques générales en matière d'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|---|-------------------------------|---------------------------------|
| État physique | Liquide | |
| Aspect | Transparent | |
| Odeur | Neutre | |
| Couleur | Aucune information disponible | |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible | |
| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques Méthode</u> |
| pH | 2.1-2.4 | |
| Point de fusion / congélation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point / intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point d'éclair | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité relative | 1.13 | |
| Hydrosolubilité | Soluble dans l'eau | |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | No information available | |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Propriétés explosives | Aucune donnée disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune donnée disponible | |

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible
Masse molaire Aucune information disponible
Teneur en COV (%) Aucune information disponible
Densité de liquide Aucune information disponible

| | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Densité apparente | Aucune information disponible |
| Granulométrie | Aucune information disponible |
| Distribution granulométrique | Aucune information disponible |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Remarques Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| <u>Données d'explosion</u> | |
| Sensibilité aux chocs mécaniques | Aucun(e). |
| Sensibilité aux décharges statiques | Aucun(e). |

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact oculaire | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Irritant pour les yeux. (d'après les composants). Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). |



Ingestion

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Mesures numériques de toxicité**Toxicité aiguë****Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH**

ETAmél (voie orale) 15,030.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

24.46236% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue
 le mélange contient 4.50268 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue
 le mélange contient 24.46236 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue
 le mélange contient 24.46236 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)
 le mélange contient 24.46236 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)
 le mélange contient 24.46236 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| Citric Acid | = 3 g/kg (Rat) | > 2000 mg/kg (Rat) | - |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Corrosion/irritation cutanée**

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.



STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Information on other hazards

11.2.1 Endocrine disruptive properties

Endocrine disruptive properties No information available

11.2.2. Other information

Autres effets néfastes Aucune information disponible

12.1. Toxicité

Écotoxicité

| Nom chimique | Algae/aquatic plants | Poisson | Toxicity to microorganisms | Crustacea |
|---------------|--------------------------|---|----------------------------|--------------------------|
| Citric Acid | aucune donnée disponible | 96h LC50: = 1516 mg/L (Lepomis macrochirus) | aucune donnée disponible | 72h EC50: = 120 mg/L |
| Tartaric acid | aucune donnée disponible | 96h LC50: > 100 mg/L (Danio rerio) | aucune donnée disponible | aucune donnée disponible |

12.2. Persistence et dégradabilité

Persistence et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

| Nom chimique | Partition coefficient |
|--------------|-----------------------|
| Citric Acid | -1.72 |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|---------------|---------------------------------|
| Citric Acid | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Tartaric acid | La substance n'est pas PBT/vPvB |



12.6. Endocrine disrupting properties

Endocrine disrupting properties No additional information

12.7. Other adverse effects

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

Section 14: Transport information

IMDG/IMO Sans objet
14.1 UN number or ID number Sans objet
14.2 UN proper shipping name Sans objet
14.3 Transport hazard class(es) Sans objet
14.4 Packing group Sans objet
14.5 Marine pollutant Sans objet
14.6 Special precautions for user Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments Aucune information disponible

RID Sans objet
14.1 UN number or ID number Sans objet
14.2 UN proper shipping name Sans objet
14.3 Transport hazard class(es) Sans objet
14.4 Packing group Sans objet
14.5 Environmental hazards Sans objet
14.6 Special precautions for user Aucun(e)

ADR Sans objet
14.1 UN number or ID number Sans objet
14.2 UN proper shipping name Sans objet
14.3 Transport hazard class(es) Sans objet
14.4 Groupe d'emballage Sans objet
14.5 Environmental hazards Sans objet
14.6 Special precautions for user Aucun(e)

IATA Sans objet
14.1 UN number or ID number Sans objet



14.2 UN proper shipping name NON REGULATED
 14.3 Transport hazard class(es) Sans objet
 14.4 Packing group Sans objet
 14.5 Environmental hazards Sans objet
 14.6 Special precautions for user Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

| Nom chimique | Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII | Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV |
|-----------------------|---|--|
| Citric Acid - 77-92-9 | Use restricted. See item 75. | |

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Additional Regulatory Information:

This SDS complies with legislative requirements in Australia, including Safe Work Australia guidelines, Australian Dangerous Goods Code and the criteria for the Globally Harmonised System (GHS) of Classification and Labelling of Chemicals In accordance with European Regulation (EC) No 648/2004, this product contains: Anionic Surfactants 1-10%,

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux



Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|---------|---------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme) |
| Plafond | Valeur limite maximale | - | Désignation « Peau » |

Méthode de classification**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

Organisation mondiale de la santé

Date d'émission 16-nov.-2022

Date de révision 16-nov.-2022

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité